

Collignon (PS) : « Les élus doivent élever leur niveau de jeu »

WALLONIE La commission parlementaire du renouveau démocratique reprendra ses travaux ce vendredi dans une ambiance tendue

La commission du renouveau démocratique du parlement de Wallonie fait sa rentrée ce vendredi à Namur. L'été a été chaud : la polémique sur le cumul des mandats a été vive. Ici ou là, du coup, on a entendu que « les travaux débutent sous de mauvais auspices ». Christophe Collignon, président du groupe PS, recadre le débat.

Faut-il craindre un enlisement ?

Le souci et l'objectif étaient partagés par tous : face à des citoyens qui désertent la sphère politique entre deux élections, nous devons trouver des solutions pour que la démocratie fonctionne mieux. Le nouveau règlement du parlement est un premier signal, mais il faut aller plus loin. Les attentes sont importantes.

Les élus ne peuvent pas passer à côté de cette occasion...

Je suis conscient des difficultés liées au démarrage de nos travaux, à leur bon aiguillage. Mais l'objectif est essentiel, et doit aller au-delà des sensibilités politiques. Comme on dit en sport, les élus doivent élever leur niveau de jeu. C'est-à-dire discuter sereinement et tenter de réinventer la démocratie, c'est cela l'enjeu.

Faut-il craindre un excès d'interventionnisme du gouvernement ?

Il n'a jamais été question que le gouvernement soit asexué sur ces questions. PS et CDH sont porteurs d'un programme qui trace des pistes. L'exécutif est

très ouvert à un rôle accru du parlement, c'est évident. Mais il a le droit de s'exprimer. Les députés viendront aussi avec leurs propositions, celles de l'opposition seront étudiées comme les autres. Cette com-

mission est un sas. Elle fera le tri, prendra des décisions, j'espère par consensus, mais aussi à la majorité si cela s'avère nécessaire. Nous devons évidemment obtenir des résultats.

La consultation populaire verra-t-elle bientôt le jour ?

C'est mon souhait. La Wallonie serait la première entité à se doter de ce dispositif. Les travaux reprennent, j'espère qu'ils aboutiront pour la fin de l'année. Il faut répondre aux remarques du Conseil d'Etat : le seuil de signataires, sans doute 50.000, et l'organisation de la recevabilité des demandes. Faut-il confier cette mission au parlement ou à des experts extérieurs ? Nous devons être à la mesure du désintéret global pour la politique qui caractérise notre société : faire preuve à la fois de mesure et d'ingéniosité pour que le dispositif soit efficace.

Ensuite, il faudra parler des suppléants, de la case de tête...

Ces questions sont sur la table, mais il faut veiller aux effets pervers. Par exemple, sur les listes, ne pas défavoriser les candidats de la ruralité par rapport à ceux des grandes villes. Le débat s'ouvrira avec un objectif : respecter au plus près le vote des électeurs. Cela doit être notre obsession.

Et le cumul des mandats ?

Joker ! Nous allons essayer de trouver une solution, sur le cumul et les conflits d'intérêts. Ce ne sera pas simple, mais il faut rappeler une évidence : sur cette question comme sur les précédentes, la Wallonie a une longueur d'avance sur toutes les autres entités du pays. Il ne faut pas se contenter de cela, mais c'est bon à rappeler. ■

Propos recueillis par
ERIC DEFFET